

FLASH INFO JANVIER 2023

Le Maire et le Conseil Municipal

VOEUX AU MAIRE

Rappel

Nous avons rendez-vous le vendredi 6 janvier à 19H00 à la salle des fêtes pour présenter nos vœux à notre maire.

Après deux années de privation le conseil municipal sera heureux de vous retrouver pour cette occasion.

COMPTEUR D'EAU

Nos agents municipaux passeront relever votre compteur d'eau en début d'année. Pensez à faciliter l'accès s'il est toujours dans votre habitation.

Il est important de surveiller sa consommation tout le long de l'année afin de détecter rapidement les fuites.

En cette période de froid il est également important de protéger l'arrivée d'eau contre le gel.

Malheureusement nous avons encore détecté des fuites chez l'habitant. L'eau est devenue une denrée rare.

Nous avons encore, cependant, la chance d'être en régie communale. Nous sommes le dernier village gaulois de notre communauté de communes.

DECORATION DE NOEL

L'esprit de Noël est présent dans nos rues. La municipalité respecte la tradition avec sobriété énergétique.

Vous avez participé comme chaque année à cette période festive. Merci pour vos décorations de maison et votre participation sur les sapins de rue.

SALLE DU PARC

En décembre nous avons inauguré notre dernière réalisation : la salle du parc. Elle est destinée à accueillir la pétanque et le tir à l'arc. Elle accueillera également d'autres associations et manifestations à la demande.

« Bousies continue de se tourner vers l'avenir »

MARCHE DE NOEL

Retour sur le marché de Noël : Merci aux organisateurs pour leur disponibilité et leur investissement. Il a encore attiré de nombreux bodiciens et même au-delà de nos « frontières ».

Un écran géant a permis de savourer en direct la victoire de l'équipe de France de football.

« **Les meilleures choses qui arrivent, ne sont pas le résultat d'un seul homme, c'est le travail de toute une équipe.** » Proverbe revisité. Merci les bleus.

« **Je préfère l'avenir au passé, car c'est là que j'ai décidé de vivre le restant de mes jours.** »
Victor Hugo

Le Maire et le Conseil Municipal

VENDREDI 6 JANVIER

Salle des fêtes à 19H00 vœux au maire.

SAMEDI 14 JANVIER

LOTO organisé par la pétanque de Bousies-Fontaine au Bois à la salle des fêtes de Bousies
Ouverture des portes 11h00, Début des jeux 13h00, réservation Hervé 0661057693

DIMANCHE 15 JANVIER

LOTO organisé par la pétanque de Bousies-Fontaine au Bois à la salle des fêtes de Bousies
Ouverture des portes 11h00, Début des jeux 13h00, réservation Hervé 0661057693

DIMANCHE 29 JANVIER

LOTO organisé par la pétanque de Bousies-Fontaine au Bois à la salle des fêtes de Bousies
Ouverture des portes 11h00, Début des jeux 13h00, réservation Hervé 0661057693

Médecin de garde

En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

PERMANENCES

Monsieur le Maire : les mardis 10 et 24 janvier de 17 h 00 à 17 h 30,

Les Adjoints : Sur rendez vous

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Consultation des Nourrissons sur rendez-vous au 03.59.73.16.50 camion PMI

CARSAT au 39.60, **Assistante sociale** 03.59.73.16.50,

Retraite complémentaire 08.20.20.01.89.

BUS BLEU service public 03.59.73.18.20 ou avesnois.franceservices@lenord.fr

PLANTONS LE DECOR

Pour obtenir la brochure détaillée des plants, des tarifs, des dates précises et conseils, contactez le Parc au 03.27.77.52.63 ou le site internet : www.plantonsledecor.fr

Il vous suffit ensuite de retourner le **bon de commande disponible en Mairie et à la maison du Parc (Grange Dimière de Maroilles)**.

La livraison a lieu à la Maison du Parc à Maroilles. Les commandes de printemps doivent parvenir à la Maison du Parc avant le 2 février 2023 pour une livraison le 4 mars 2023.

RECENSEMENT

Les communes de moins de 10 000 habitants doivent être recensées tous les 5 ans. Bousies est concerné. **Celui-ci se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023**

Le recensement est important et obligatoire. Il permet de déterminer les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place sur un territoire avec efficacité. Il permet d'adapter les politiques urbaines, de transport, de logement, d'équipements culturels et sportifs, des infrastructures scolaires et des structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes âgées.

Plus il est précis, plus l'argent public est utilisé avec pertinence.

Nous comptons sur vous pour accueillir convivialement les agents du recensement

➤ **Elections** Inscription en ligne sur service-public.fr

Recensement Militaire

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement.

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans,

Où ? A la Mairie du domicile,

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

➤ **Eau**

Le relevé des compteurs va se faire en janvier.

Bonne Année 2023